

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Montréal, 6—Le capitaine Dutton du Sardinian est mort, aujourd'hui, à l'Hôpital Général.
Québec, 5—Le Mercury de ce soir annonce que le stock roulant du chemin de fer du Nord est saisi par autorité de justice.
Toronto, 6—Les typographes de cette ville sont en grève, parce qu'on veut diminuer leur salaire.
Québec, 6—Les rumeurs vont à dire que le sénateur, Masson ou le sénateur Chapais sera nommé pour succéder au lieutenant gouverneur Robitaille dont le terme d'office expire le 26 juillet.

ETATS-UNIS

New-York, 5 — Un télégramme spécial de Paris dit : "L'excitation au sujet du choléra a été encore aggravée par la nouvelle que les étudiants de l'école de St-Cyr, se sont révoltés et ont abaisé les drapeaux tricolores et ont hissé le drapeau blanc des Bourbons. On a requis les services de la gendarmerie."
L'hostilité contre le gouvernement français devient de plus en plus grande. L'opinion générale est que si la guerre du Tonquin n'eût pas eu lieu le choléra ne se serait pas introduit à Toulon et à Marseille. A Marseille on a affiché des placards dans toutes les parties de la ville, demandant aux habitants de se saisir de Jules Ferry et de le pendre, parce que c'est dû à la politique coloniale si le fléau s'étend aujourd'hui en France.

EUROPE

Madrid, 5—Castellan a fait un discours aujourd'hui à la chambre; il a attaqué la politique du gouvernement comme arbitraire, ultra montaine et réactionnaire. Il s'est élevé fortement contre les guerres civiles et les révolutions.
Toulon, 5—Cinq cholériques sont morts depuis ce matin.
Marseille, 5—Neuf morts du choléra, aujourd'hui; la chaleur est excessive.
Paris, 5—Le ministre du commerce prépare un bill pour donner 300,000 francs à ceux qui souffrent du choléra.
Toulon, 6—Quatre cholériques morts aujourd'hui, et 130 cas dans les hôpitaux. Le Dr Kosch, médecin parisien qui a étudié particulièrement le choléra, examine au microscope les cas de choléra.
Marseille, 6—Quatre morts aujourd'hui; un visiteur venu de Toulon est aussi mort à Aix.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté, pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.
Les jours de la cuve à l'Indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.
Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet pour paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

Essayez mon Café
Oscar McDONELL
101 RUE RIDEAU.

CUEILLETES DU REPORTER

Le conseil de ville se réunira, ce soir.
Le 43e bataillon est de retour de Brockville depuis samedi.
Les typos du Mail et du Globe de Toronto sont en grève.
L'élection des officiers de l'Union Saint-Thomas aura lieu ce soir.
Un bazar aura lieu dans la paroisse Sainte-Anne dans le courant de l'été.
Le yacht à vapeur Frontenac est descendu, hier, en excursion aux îles de Pitré.

Trente barges sont arrivées à Ottawa, samedi et hier, pour prendre des chargements de bois.
Le club de raquettes Frontenac fera une excursion au clair de la lune dans quelques jours.
Près de 600 personnes prendront part au pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré, lundi prochain.
Le club de base ball d'Ottawa a gagné le second prix de \$100 au grand tournoi à Ogdensburg, la semaine dernière.

Les malles d'Europe arrivées par steamer Circassian, à Rimouski, samedi, ont été distribuées à Ottawa, aujourd'hui.
Une cage de bois carré comprenant 180 petits radeaux, est partie pour Québec, aujourd'hui, à la remorque du vapeur Sir John.
N'oubliez pas le grand pèlerinage qui doit avoir lieu à Ste Anne de Beaupré le 21 courant. Tout le monde est invité à s'y rendre.
C'est ce soir qu'a lieu l'excursion au clair de la lune par le Peerless, donnée par le "Young men's amusement club."

Monsieur le docteur Prévost a transporté son bureau au No 132 rue Daly, entre les rues Cumberland et King. 3 juillet—15in.
Une habitué de la prison nommée Carrie Boyer, a été arrêtée vers six heures, hier soir, en face de l'hôtel Russell; elle était en état d'ivresse et causait beaucoup de tapage.
M. Eugène Martineau, de la maison commerciale de Leblanc et Lemay, Ottawa, part demain pour aller prendre la gérance de la maison Miller & Co, de Mattawan.
M. Eugène Martineau sera aussi notre agent pour le Canada.

Encore un assaut—L'empressement que nous avons déjà constaté parmi les visiteurs venant à Ottawa à se porter en foule au restaurant populaire tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, a été encore une fois le sujet d'une méprise de la part de la police. Un des jours de la semaine dernière, l'engorgement était tel que la police a cru à un assaut et s'est portée à l'intérieur; mais tout se passait avec un ordre parfait; les nombreux patrons du restaurant étaient servis à tour de rôle avec la plus grande rapidité, et tous n'avaient que des louanges à faire des mets, des vins, et de cigares, qui sont toujours d'excellente qualité.

New Bloomfield, 2 janvier 1880—J'ai souffert pendant les cinq dernières années d'une démanigance très forte et générale. J'avais entendu parler des Amers de Houlblon; j'en ai pris quatre bouteilles et elles m'ont fait plus de bien que toutes les prescriptions des médecins et les autres remèdes que j'avais pris auparavant. Je suis pauvre et vieux, mais je dois vous bénir pour le soulagement que votre remède m'a apporté et pour m'avoir débarrassé des tourments des docteurs; j'en ai eu quinze qui m'ont soigné. L'un m'a donné sept onces de solution d'arsenic, un autre m'a tiré quatre onces de sang. Tout ce qu'ils me disaient c'était que j'avais une maladie de la peau. Maintenant après avoir pris mes quatre bouteilles, ma peau est nette et douce comme auparavant.
HENRY KNOCHÉ.

Horaires des Chemins de Fer
OTTAWA
PACIFIQUE CANADIEN.—Départ pour l'Ouest: express 10.45 a.m.; express 12.25, 3.45, 10.30, p. m. Pour l'Est: train régulier, 8.15, a. m.; 6.50 p. m.; train rapide, 4.45 p. m.
ATLANTIQUE CANADIEN.—Départ des Chaudières, 7.45 a. m. 4.35 p. m. Le départ de la gare de la rue Elgin a lieu 15 minutes plus tard.
Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

AVIS SPECIAUX

Hier, notre reporter remarquait chez l'épicier populaire de la basse ville, J. B. C. Dunn, 25 barriques de vin. Sur de n'importe quel vin, M. Dunn répondit qu'il venait directement de l'Espagne.
Nous conseillons aux médecins et aux malades qui désirent avoir des vins purs, de se rendre chez J. B. C. Dunn.
SAVONS MEDICINAUX—Le docteur V. Perrault, pour se rendre au désir des nombreux clients qui lui en ont fait la demande, a placé sur le marché ses savons médicaux, dont l'efficacité est infaillible. Voir l'annonce dans les colonnes de notre journal. Le public ne pourra que se trouver enchanté des effets obtenus par ces savons.
—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pâtes de Noix Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vantait aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.
En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

ENCORE DES CHAPEAUX DE PAILLE A BON MARCHÉ.
Venant d'être reçu 2,000 chapeaux de paille pour hommes et enfants vendus à 10 cents chaque, chez Harper le magasin de 10 cents et d'\$1.00, à l'ancien magasin de Fianagan, No 137, rue Sparks. Aussi 15 caisses de marchandises de fantaisies de \$1 et de 10 cents, maintenant ouvertes. Venez et jugez par vous-mêmes, au magasin populaire, No 137 rue Sparks.
D. A. HARPER, de Montreal, Propriétaire.

NAISSANCE
Samedi, le 5 du courant, Mme A. O. Mousseau, un fils.
MARIAGE
A Hull, le 6 courant, par le R. P. Chaborel, du Collège d'Ottawa, Monsieur J. A. Genand, et Madame M. A. Fréchette, veuve J. Bourget.
DECES
A Ottawa, le 6 juillet, à l'âge de 75 ans et 3 mois, Joseph Dufour, carrossier. Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le convoi partira de sa demeure, No. 249 rue Rideau, pour se rendre à l'église St Joseph, et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

A VENDRE
Un emplacement avec maison, situé dans le village Pointe Gatineau, à trois arpents de l'église, sur le grand chemin. Conditions très faciles. S'adresser à JOHNNY HAMAN, sur. Pointe Gatineau. 7 juillet, 1884. 1m
LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION
(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict. ch. 36.)
M. le curé A. LABELLE, Directeur.
S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.
C. H. A. GUIMOND, Agent-Général.
Valeur des lots.....\$50,000.00
GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de.....\$10,000.00
Et 1,920 autres lots.
PRIX du BILLET \$1.00
Un escompte de 5 p. c. est accordé sur 10 billets, 10 p. c. sur 50 billets et 15 p. c. sur 100 billets.
Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au Bureau.
No. 17, PLACE D'ARMES, MONTREAL.
On demande des sous-agents. 5 juillet 1 m

COUR DE POLICE

Présidence du Juge O'Gara
Ottawa, 7 juillet 1884.
James Painter, accusé d'avoir obstrué la voie publique, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.
John White; même offense, même pénalité.
Carrie Boyer, accusée d'ivresse, est renvoyée en prison jusqu'à mercredi en attendant l'audition des témoins.
James Morris, accusé de désordre, est acquitté sur promesse de quitter la ville.
Mary Costello, accusée de tenir une maison de désordre sur la rue King, est acquittée faute de preuves.
Marguerite McGuig, accusée d'avoir permis du désordre dans sa maison à 2 heures du matin, est condamnée à \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.
James White, accusé d'avoir insulté les passants sur la rue Bank, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.
Mary Brown, accusée d'être une habituée d'une maison de prostitution, est acquittée sur promesse de quitter la ville.
Frederick Todd, accusé d'avoir troublé la paix publique, est acquitté.
Nellie Fergie, accusée d'avoir insulté M. Marks; cause retirée.
William Smith, trouvé ivre-mort sur la voie publique, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

MARCHE D'OTTAWA

Table listing market prices for various goods including flour, grain, and vegetables.

PELERINAGE
A Ste-ANNE de BEAUPRE
LUNDI, 21 JUILLET 1884
Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel.
DEPART DU TRAIN A 8.30 A.M.
Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal, de Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR \$3.00
Les personnes désireuses de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit:
A MONTREAL Pour 15 jours \$4.00
A MONTREAL Pour un mois \$5.00
A QUEBEC Pour 15 jours \$5.00
A QUEBEC Pour un mois \$6.00
L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'évêché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 cents.
Le nombre de billets est limité.
J. A. SLOAN, Ptre.

LA SANTE UN DEVOIR
LA MALADIE UN CRIME!
AMERS MANDRAGORES
—DU—
Dr. BAXTER.
Le SEUL REMEDE VEGETAL
CONTRE LA
Dyspepsie, Perte d'Appétit,
Indigestion, Constipation
Habituée, Mal de Tete
etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE.
Vendu partout, et par C. O. DACIEH. Ottawa. 1an
15 mai 1883
LA VAIERIA empêche la chute
des cheveux en trois jours. C'est le
résultat de toutes les expériences
qu'on en a faites. En vente chez
C. O. Dacier, rue Sussex, chez H.
D. Martin, rue Rideau, et chez tous
les pharmaciens. Voir les certificats.

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Médicinaux du Dr V. Perrault. DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hôpitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.
—Qu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.
L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebra, Kaposy, Czarnay, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.
Il n'en est pas de même pour les Savons médicaux du Dr V. Perrault. Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rûle, les darthes, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoides, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médicinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.
NUMEROS ET USAGES DES SAVONS MEDICINAUX
SAVON No 1—Pour demangeaisons, 25cts
SAVON No 10—Pour la grosse gorge (goitre).....25c
" No 2—Détersif, plaies de toutes sortes.....25c " No 11—Désinfectant.....25c
" No 3—Pour les lentes, morpions, etc.....25c " No 12—Pour le rûle.....25c
" No 4—Pour ulcères syphilitiques.....25c " No 13—Pour les crevasses.....25c
" No 5—Pour les dartres.....25c " No 14—Pour embellir la peau, 25 cts
" No 6—Pour la teigne.....25c " No 15—Pour la gale et toutes blessures des animaux.....25c
" No 7—Pour les maladies de la barbe.....25c " No 16—Contre les moustiques et mouches noires.....25c
" No 8—Pour les taches de rousseur et masque.....25c " No 17—Pour la gale.....25c
" No 9—Pour le rhumatisme.....25c " No 18—Pour les hémorrhoides.....50c
EN VENNE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache; J. A. PAQUIN, Propriétaire. 31 mai 1 m.

Grandes Ventes à Sacrifice
DE
PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE
Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.
C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.
Ottawa, 21 Janvier 1884. 1an

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funébres
263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.
M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funébres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Harmoniums, PIANOS, UXBIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO. A VENDRE, CONDITIONS TRES FACILES.
R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.
LA COMPAGNIE DU Chemin de Fer Canadien & Pacifique
REGLEMENT DES TERRES
La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE
et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.
Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.
LES SECTIONS RESERVEES
le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.
CONDITIONS DE PAIEMENT:
Les acheteurs pourront payer un sixième comptant, et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance. Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débiteures garanties par les terres concédées, qui seront acceptés à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.
Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.
Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.
Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

ABONNE
Payable d'avance, par do do qu do do ur Edt. Hebdomadaire.

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hu

QUESTION

L'HONORABL

L'honorable arrivé, hier soir probable que M d main pour la pagnie de l'hor On sait que M dent de la com faise une enque Ce voyage de mois. Nous pour effet de ré la santé du Sec

LES CATHOL

La victoire par les cathol dernières élect rage des catho cette victoire qu'inattendue fut morfondu parti libéral juin. Avant l avaient une m et cette majori ment perdue, r res ont ajout de trente-deux tion soixante-c chambre des r quatre-vingt c cinquante-trois libéraux joni bataille; ce c frappant que s prirent part à que seulement la boucherie. Les cathol aucune raiso remporter la chaînes électio le vouloir. Bien que ce un peu hasa grande major commande a chambres frat tant pas irréa liques et les encore en dans notre Voyons les le trouvent par M. le bar discours qu'i congrès nati Sur dix m électeurs la à laquelle n nement imoi nos religieu et les seurs majorité ré élue par le q leurs inscrit majorité qu Il y a don

Sked ont e L s porteur Wright, J. John Heme Griffin et v ville à assis railles. A du conseil funéraires, a propos, Lewis un à la famille motion a été Le convoi de mille pe